

Bouqu'info



n°132

Novembre
2014

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

L'automne reste le moment propice aux plantations et à la nature.

Vous avez peut-être pu le remarquer, les entrées du village ont été décorées avec beaucoup d'enthousiasme.

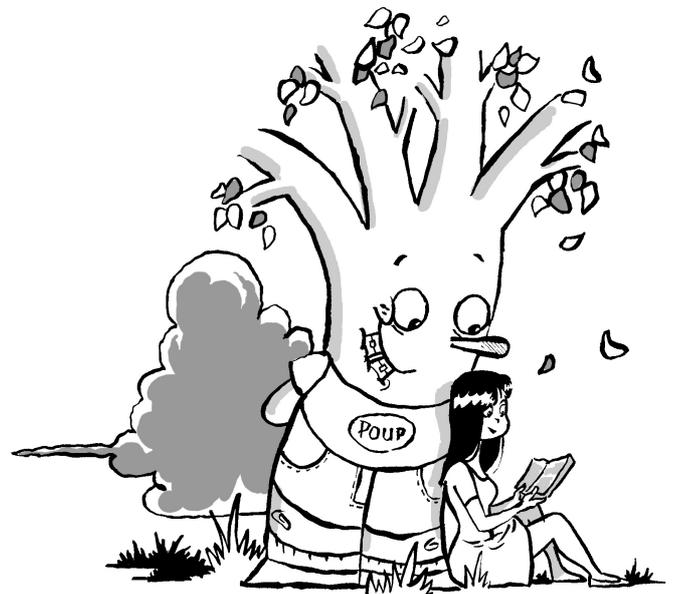
Domage que certaines personnes indécates en aient profité pour étoffer leur jardin gratuitement.

Qu'à cela ne tienne ces décorations sont déjà refaites.

Ces dernières semaines ont été riches en événements en corrélation avec ce thème, nettoyons la nature, la semaine de l'environnement, la plantation d'un arbre de vie. Tous mes remerciements à Mme Saupique et au comité environnement pour l'organisation de ces moments.

Laurent Combe

Information importante : A titre expérimental, l'éclairage public d'axes non prioritaires sera éteint de minuit à 4h du matin. L'objectif est de faire des économies.

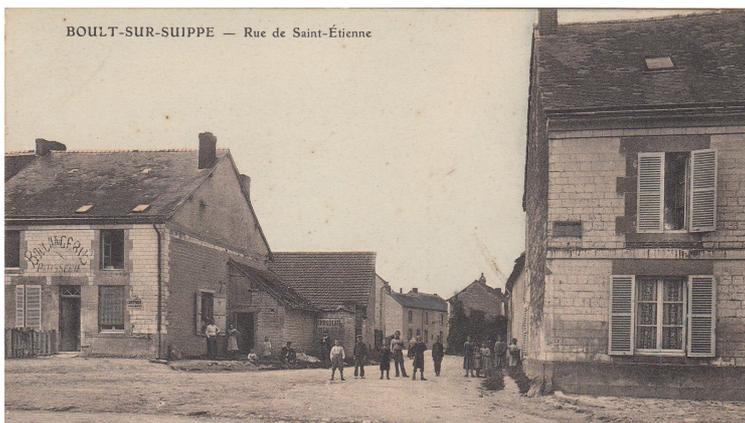


Agenda

- 7 novembre 15h30-19h :** Marché gourmand
- 11 novembre 11h :** Commémorations de la première guerre mondiale **au cimetière**
- 14 novembre 20h30 :** Réunion publique pour la création du comité des fêtes
- 15 novembre 9h-11h :** Élections du conseil municipal des enfants et des jeunes
- 28 novembre 20h30 :** Assemblée générale de Sports et Loisirs pour tous à la mairie
- 5 décembre 15h30-19h :** Marché gourmand
- 5 décembre :** Téléthon
- 10 décembre 15h :** Spectacle et goûter de Noël
- 10 janvier :** Repas des séniors

Commémorations :

Le conseil municipal de Boulton sur Suippe invite l'ensemble de la population à venir commémorer le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, le 11 novembre 2014 à 11h au cimetière suivi d'une cérémonie au monument aux morts. Cette manifestation se poursuivra par le traditionnel verre de l'amitié à la salle des fêtes.



La rue de Saint-Étienne en 1914

État civil

Naissances

9 octobre : Ethan Ada Mathis ACHAIN (né à Boulton sur Suipe !)

20 octobre : Léa DION

Informations pratiques

Raticide et souricide

Vous pouvez retirer du raticide et du souricide sur demande auprès de la mairie.

Fermeture de l'agence postale communale

L'agence sera fermée du 15 décembre 2014 au 23 décembre 2014.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur les listes électorales est une démarche volontaire.

Pour cela deux solutions :

- soit venir en mairie remplir le formulaire correspondant muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

- soit télécharger le formulaire sur internet et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avec les justificatifs.

Aucune inscription ne se fait automatiquement sauf pour les jeunes de 18 ans.

Concrètement, une personne qui vient d'emménager dans la commune doit s'inscrire sur les listes pour pouvoir voter à Boulton sur Suipe. De même, une personne qui est radiée de son ancien lieu de domicile, doit venir s'inscrire pour pouvoir voter sinon elle ne pourra plus voter nulle part.

Les citoyens non français, ressortissants de l'Union Européenne, peuvent s'inscrire sur les listes suivantes :

- celle relative à l'élection des représentants français au parlement européen,
- celle relative aux élections municipales.

2 formulaires distincts sont alors à compléter.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie. Les inscriptions se font jusqu'au 31 décembre de chaque année.

Permis de construire

Constituer son dossier de permis de construire et de déclaration préalable est une étape obligatoire mais parfois compliquée. Dorénavant, nous vous proposons de vous aider à leur réalisation. Prenez rendez-vous auprès du secrétariat pour rencontrer l'Adjoint chargé de l'urbanisme, M. Dietrich David selon les horaires et dates ci-dessous :

Les samedis 08 et 22 Novembre ; 6 et 13 Décembre 2014 de 09h00 à 12h00.

Monde associatif

Association des parents d'élèves

Les membres de l'APE ont organisé le vendredi 17 octobre une journée pour "la semaine du goût". Le thème choisi, cette année, avec les enseignants des deux écoles s'est porté sur les différentes saveurs : "sucré/salé/acide/amer".

Toutes les classes ont pu assister à l'explication de ces saveurs, suivie d'une dégustation de différents aliments.

Cours de musique de Boulton sur Suipe

Il est désormais possible de prendre des cours de clavier ou de guitare à Boulton sur Suipe. Ceux-ci ont lieu dans l'aile droite de la mairie et sont individuels. 400 € les 32 séances de 30 min. Possibilité de régler en 3 fois.

N'hésitez pas à prendre contact avec les professeurs.

Clavier : Kathy Lavoine 06.27.38.37.98

Guitare : Herbert Wonderheyden 06.84.31.02.40

Familles Rurales

L'association Familles Rurales lance un appel aux bonnes volontés pour rejoindre leur dynamique équipe de bénévoles.

Contact : Mme Bianchi 03.26.89.04.18

Association pour la sauvegarde du patrimoine de Boulton

Notre exposition des 4 et 5 octobre derniers, à l'église, a connu un franc succès.

Les visiteurs ont pu découvrir des photos de notre village de 1914 et de 2014.

Ils ont pu chercher les différences ou les similitudes des lieux.

La vidéo-projection de M. Clément était très riche en explications, des conséquences du conflit dans notre canton, agrémentée de cartes, de plans (dont un en trois dimensions).

Le samedi matin, quatre peintres se sont installés aux alentours de l'église et ont profité du beau temps pour réaliser chacun une toile.

Une petite collation était offerte à chaque visiteur.

Nous travaillons à notre prochaine exposition et ne manquerons pas de vous en avvertir.



Vie de la commune

La semaine de l'environnement

7 jours **d'exposition sur le thème du « Tri sélectif »**

- **Animations scolaires** : 157 enfants sensibilisés au tri des déchets par le SYCODEC,
- **Portes ouvertes du Moulin** avec une exposition sur les énergies renouvelables : 63 visiteurs,
- **Opération « Nettoyons la Nature »** : 150 kg de déchets collectés (125kg de déchets à la Grosse Bertha et 25kg au cœur de la commune),
- **Un Arbre... La Vie** : un liquidambar planté au jardin des enfants, rue du canal, pour 13 enfants nés cette année.

Nous tenons à remercier :

- les personnes du comité consultatif environnement qui se sont investies dans le projet en amont et durant cette semaine,
- Delphine Pierrot, animatrice du tri au SYCODEC,
- les directrices et enseignants des écoles maternelle et élémentaire,
- M. et Mme LABRUYÈRE du moulin, et tous les bouquins qui sont venus participer à ces diverses animations.

Ce projet sera reconduit l'année prochaine à la même période.

En attendant n'oubliez pas de préparer vos plantes pour notre prochaine manifestation : **la bourse aux plantes** au printemps prochain.

Réunion d'information avec les gendarmes

Nous remercions les habitants de Boult sur Suipe de leur participation à la réunion d'informations sur les cambriolages le 18 octobre dernier, organisée par la commune en partenariat avec les gendarmes de la brigade de Bazancourt.



Rappel : Un document Tranquillité-Vacances à remplir en cas de congés, mais aussi pour une absence de quelques jours seulement (disponible en mairie) peut être déposé à la gendarmerie de Bazancourt ou être fait par téléphone auprès des gendarmes. Il est important d'indiquer votre date et lieu de naissance afin de faciliter votre enregistrement auprès de la brigade.

Qualité de l'air

Dans le cadre de la loi sur l'air et la maîtrise de l'énergie du 30 décembre 1996, confiant aux Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air la mission de surveillance et d'information sur la qualité de l'air régional, ATMO Champagne-Ardenne, lance au 1er janvier 2013, un numéro d'appel pour le signalement des phénomènes de pollution locales : **03.26.044.600**

Destiné au grand public, ce service permettra aux champardennais de signaler directement à l'association les phénomènes de pollution récurrents ou ponctuels qui les touchent dans leur quotidien.

Chaque signalement sera géolocalisé et intégré aux outils d'études et de modélisation d'ATMO Champagne Ardenne afin d'améliorer l'évaluation de la qualité de l'air locale.

Visite de Cristal Union

A la demande de la commune, Cristal Union convie les bouquins et bouquines à visiter son site industriel les vendredi 14, mercredi 19 à 14h et le samedi 22 novembre à 9h. Pour permettre le co-voiturage, rendez-vous les 14 et 19 novembre à 13h45 et le 22 novembre à 8h45 place de la mairie.

Attention, l'âge minimum est de 12 ans.

Vous pouvez vous inscrire auprès des secrétaires de mairie (dans la limite des places disponibles), par téléphone au 03.26.03.30.55 ou mairie.boultoursuipe@wanadoo.fr. Les inscriptions seront closes 48 heures avant la visite.

Un livret d'accueil des visiteurs vous sera transmis suite à votre inscription.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact auprès de Michel Petermann et Elodie Saupique.

Téléthon

Rendez-vous le 5 décembre, avec le traditionnel lâcher de ballons de l'APE, la tombola du panier du marché gourmand, et d'autres surprises.

Un programme vous parviendra ultérieurement. En attendant, n'oubliez pas de réserver votre 5 décembre.

Sapins de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, nous vous proposons de participer à l'embellissement de notre village. Une cinquantaine de sapins va être répartie dans Boult sur Suipe et nous vous invitons à les décorer. Alors n'hésitez pas, tous les arbres de Noël attendent d'être ornés, qu'ils soient près ou loin de chez vous.

Lancement du comité des fêtes

*Vous vivez à Boults s/Suippe,
vous aimez votre commune !*

Que vous en soyez originaire, que vous y habitiez depuis longtemps ou que vous soyez un nouvel arrivant, homme ou femme, si vous avez plus de 15 ans*, il y a de la place pour tous.

Vous avez envie de vous investir au sein d'une équipe dynamique, volontaire et conviviale pour dynamiser et animer notre village ...

Pour cela, vous pouvez contacter les membres du Comité «Dynamiser la vie de la commune » par mail à l'adresse ci-dessous :

mairie.boultsursuippe@wanadoo.fr

REJOIGNEZ-NOUS à la réunion publique sur le comité des fêtes

**le 14 novembre 2014 à 20h30
à la salle des fêtes**

***Sous réserve d'accord parental**

proposition avec 8 voix contre, 6 abstentions et 5 voix pour.

Monsieur le Maire propose aussi d'exonérer les abris de jardins de la taxe d'aménagement. Cette proposition est acceptée avec 2 voix contre et 17 pour.

Le conseil municipal accepte, avec 2 voix contre et 17 pour, d'instaurer une taxe d'aménagement majorée au taux de 13.91% pour la ruelle dite de derrière les Granges et de laisser cette même taxe au taux de 13.07% pour le secteur de la Croix Nouvelet avec 10 voix pour et 9 contre.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention tripartite avec la commune de Witry-lès-Reims et son CCAS relative à la répartition des charges occasionnées par les distributions alimentaires.

Conseil communautaire du 6 octobre 2014

Un résumé exhaustif du précédent conseil communautaire ne pouvant être fait sur cette page nous vous invitons à le consulter sur le site internet de la CCVS ou sur les affichages dédiés à Bazancourt et Boults sur Suippe. L'ordre du jour était :

- Rentrée scolaire : effectifs scolaires et périscolaires, réforme des rythmes scolaires ;
- Taux de rémunération des intervenants au titre du Projet Éducatif Territorial (PEDT),
- Subventions 2014 aux coopératives scolaires,
- Bilan des centres de loisirs des vacances d'été,
- Présentation de l'Avant-Projet-Détaillé du pôle communautaire, scolaire et de services à Bazancourt,
- Attribution d'un Fonds de Concours pour la sécurisation de la RD 20 en traversée de la commune d'Isles sur Suippe,
- Mise en place d'un cadre pour l'octroi de cadeaux par la Communauté de Communes aux salariés ou aux élus à l'occasion de certains événements,
- Adhésion au Groupement de commandes gaz mis en place par le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (S.I.E.M.),
- Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de la Région Urbaine de Reims (S.I.E.P.R.U.R.),
- Admission en non-valeur,
- Motion pour le rattachement du département de l'Aisne à la nouvelle région qui inclura la Champagne-Ardenne,
- Délégations exercées par le Président et le Bureau Communautaire.

Prochains rendez-vous

Conseil municipal : décembre 2014

Conseil communautaire : 24 novembre 2014 à 20h30

Commission communication : Brunhoso C., Delville C., Fillion E., Kluba M., Marchand M., Mintoff F., Raach K., Tellier S.
Illustration : M.Mintoff

Achat groupé de sapins de Noël

Une commande groupée de sapins de Noël est mise en place.

Si vous souhaitez commander, il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie pour les modalités.

Les sapins seront à retirer le 5 décembre au Marché Gourmand de 15h30 à 19h.

Taille	100 à 150 cm	150 à 200 cm	200 à 250 cm	250 à 300 cm
épicéa		10€	15€	35€
nordmann	16€	27€	49€	

Date limite de réponse mardi 25 novembre.

Conseils municipaux et communautaires

Cette rubrique présente uniquement des éléments de compte-rendus. Il est possible de consulter les compte-rendus complets :

Conseil municipal : affichages municipaux,

Conseil communautaire : www.ccv.s.fr.

Conseil municipal du 4 novembre 2014

Après avoir étudié la pertinence d'acheter les illuminations de Noël au lieu de les louer, le conseil autorise, avec 3 voix contre, 1 abstention et 15 voix pour, Monsieur le Maire à acheter des illuminations de Noël pour un montant maximum de 8000€.

Monsieur le Maire propose d'abaisser le taux de la taxe d'aménagement à 3% au lieu de 5% actuellement. Le conseil municipale refuse cette